

TRAFIC INTENSE
MULTI-ASPECTS

Sans odeur

Haute résistance
chimique

Séchage rapide

Conserve la teinte
naturelle du bois

Tous lieux soumis
à trafics intenses :
magasins, écoles,
administrations,
bureaux...

Applicable sur
PRIM'SEALER, PRIM'GOLD®
ou FOND DUR S.O.

Classement au feu C_{fi}S1**

Certification EC1R



Intensiv®



DESTINATION ET PRÉSENTATION

- INTENSIV® BLANCHON est un vitrificateur parquet à deux composants, à base de résines polyuréthanes en phase aqueuse. Ses performances techniques et sa formulation répondent aux critères écologiques les plus sévères. Il est également bénéficiaire du label allemand GEV-EMICODE® EC1R qui offre l'approche la plus écologique aux travaux intérieurs.
- INTENSIV® est sans odeur, le DURCISSEUR AQUA PRO est un véritable durcisseur polyuréthane hydrodiluable.
- INTENSIV® est issu de résines à complexe Carbone, sélectionnées pour leur résistance inégalée à l'abrasion, à la rayure et leur inertie vis-à-vis des agressions corrosives : agents de nettoyage ou de désinfection, alcool, vin, thé, encre, sauces, etc.
- Dotés de performances exceptionnelles et d'un durcissement rapide, ses composants destinent INTENSIV® à toutes les vitrifications, et en particulier dans les lieux soumis à de forts trafics : boutiques, bureaux, hôtels, salles de conférences, écoles, couloirs, entrées.
- INTENSIV® est applicable sur toutes les essences de bois couramment utilisées (essences rares et noyer, nous consulter). Sa nuance claire protège et met en valeur le veinage et la tonalité des bois.
- 5 aspects toutes essences de bois : Brillant, Satiné, Mat, Ultra-Mat et Effet Invisible. Le 6^e aspect : Effet Nature a été tout spécialement mis au point pour conserver l'aspect original des bois clairs et sera appliqué uniquement sur ce type d'essences.
- Utilisation possible sur bétons intérieurs.

*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

**Classement au feu C_{fi}S1 obtenu sur plancher en chêne ou hêtre de 8mm d'épaisseur collé au support.

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Aplanir par ponçage un parquet neuf ou ancien : le bois à vitrifier sera poncé «à blanc» (grain 24 ou 36), affiné au grain 50 ou 60, le ponçage de finition sera effectué au grain 100 ou 120 (cf. ANNEXE*).
- Un dépoussiérage soigneux suivra.
- Le parquet devra être parfaitement propre et sec ; en général, humidité inférieure à 10% ; consulter le D.T.U. en vigueur (proscrire l'utilisation de lessives ou d'agents blanchissants).
- Sur parquets collés, l'utilisation de PRO FILLER BLANCHON (liant mastic AQUA) ou du LIANT MASTIC À BOIS BLANCHON est recommandée pour un rebouchage «toujours à la teinte» (consulter les Fiches Techniques de ces produits).

Traitement insecticide

- Si besoin, appliquer un produit de traitement adapté.

Mise en teinte

- Les parquets poncés (bois «mis à nu») peuvent être teintés avec l'AQUATEINTE® 2K BLANCHON. Dans ce cas, après séchage de celle-ci, appliquer directement INTENSIV® en 3 couches (ou PRIM'SEALER BLANCHON ou PRIM'GOLD® BLANCHON et 2 couches d'INTENSIV®).
- Les parquets poncés (bois «mis à nu») peuvent également être teintés avec la TEINTE À BOIS BLANCHON spéciale parqueteurs ou le VIEILLISSEUR BOIS BLANCHON (nuances positives). Dans ce cas, après séchage du produit tinctorial, appliquer une couche de FOND DUR S.O. BLANCHON (ne pas utiliser PRIM'SEALER ou PRIM'GOLD® dans ce cas précis) afin de bloquer la teinte. Appliquer ensuite INTENSIV®.
- Dans tous les cas, ne jamais égrener le produit tinctorial, mais la première couche de finition, afin de ne pas dénaturer la coloration. Il est même recommandé de ne pratiquer l'égrenage avec un abrasif fin qu'avant d'appliquer la dernière couche de vitrificateur.
- Proscrire l'utilisation de lasure.

Utilisation de primaires

- Utilisation possible, en couche de fond, des primaires BLANCHON : PRIM'SEALER, PRIM'GOLD® ou FOND DUR S.O. (consulter les Fiches Techniques de ces produits).
- L'utilisation de PRIM'SEALER ou de PRIM'GOLD® permet un travail complet de vitrification de parquet sans odeur, dans un confort d'application parfait. La coloration obtenue avec PRIM'SEALER en première couche est identique à celle d'INTENSIV® appliqué directement sur le bois, alors que l'utilisation de PRIM'GOLD® apporte aux bois (en particulier aux bois tanniques : chêne, châtaignier) une nuance chaude, très proche de celle résultant d'une première couche de FOND DUR S.O.
- L'application du FOND DUR S.O. permet un travail rapide, et apporte au bois une légère rehausse de la nuance initiale. Le FOND DUR S.O. est d'autre part indispensable pour «bloquer» la TEINTE À BOIS BLANCHON spéciale parqueteurs et le VIEILLISSEUR BOIS (nuances positives avant vitrification par INTENSIV® (cf. § MISE EN TEINTE).

MISE EN ŒUVRE ET APPLICATION

Mélange

- Agiter fortement le Composant A.
 - Le mélange VITRIFICATEUR (Comp. A) et DURCISSEUR AQUA PRO (Comp. B) s'effectue au moment de l'emploi. Dose Comp. B : 1 partie pour 9 parties de Comp. A (en volume).
 - Homogénéiser immédiatement et très soigneusement pendant 2 à 3 minutes. Le mélange doit être utilisé dans les 90 minutes.
 - Aucune dilution n'est nécessaire.
- N.B. : INTENSIV® est livré dans un conditionnement spécial (carton séparable), directement utilisable pour le mélange et l'application : disposer le sac en plastique dans une des moitiés du carton prédécoupé, pour former une cuvette dans laquelle on effectuera le mélange.

Application sur bois

- Ne pas vitrifier un parquet à une température inférieure à 12°C au sol, et une humidité relative de plus de 85% (en respect du D.T.U. en vigueur) ; ne pas appliquer sur un bois dont l'humidité est supérieure à 10%. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- L'application se pratique en 3 couches au rouleau (poils courts) en couches régulières et garnies, ou à la spatule (application multicouches). Il est également possible d'appliquer 2 couches sur le primaire choisi (cf. § PRÉPARATION DES SUPPORTS).
- Dans le cas d'application à la spatule (couches multiples), il est recommandé d'effectuer un égrenage et de redépoussiérer, avant d'appliquer la dernière couche d'INTENSIV® au rouleau. Sur hêtre, érable ou merisier, ne pas appliquer INTENSIV® à la spatule.
- Après le séchage de la première couche, il est recommandé d'effectuer un léger égrenage à la monobrosse (grille abrasive fine) et de redépoussiérer. Un égrenage est indispensable si l'on attend plus de 24 heures entre 2 couches.
- Dans le cas de la finition Effet nature, il est conseillé d'effectuer un égrenage entre chaque couche au grain 150 ou 120 usagé.

Blanchon

Préparation du support et application sur béton

- D'un emploi très simple, INTENSIV® protège durablement contre les taches, la poussière et l'humidité. Les surfaces traitées sont sobrement mises en valeur (aspect ciré) et bénéficient d'un entretien facile, même en cas de fortes sollicitations.
- Sols béton, plans de travail, etc. (ne convient pas pour les bacs à rétention d'eau : éviers, douches, vasques, baignoires, etc.) propres et nus (exempts d'autres finitions : cire, huile, vernis, etc.). Vérifier la porosité du matériau, nécessaire à un bon accrochage : le contenu d'une cuillère d'eau, déposée sur le béton propre, doit pénétrer en 1 minute. Reproduire le test à différents endroits. Dépoussiérer soigneusement (aspirateur), puis passer une serpillière humide. Laisser sécher. Ne pas appliquer si la température du support est inférieure à 12°C ou si le taux d'humidité est supérieur à 5% (l'utilisation d'un hygromètre est recommandée). L'humidité relative de la pièce ne doit pas dépasser 85%. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- Appliquer 2 couches dans le sens de la lumière, au rouleau poils ras (brosse ou spalter pour les bords de la pièce). La couche déposée doit être fine, de l'ordre de 1 litre par couche pour 12 à 15 m². Veiller à une application uniforme, pour ne laisser ni manques, ni surépaisseurs.

Nettoyage des ustensiles

- Immédiatement après usage, avec de l'eau. Ne pas réutiliser l'emballage.
- Protégeons l'environnement :
 - Essorer soigneusement le matériel après l'application ; bien l'essuyer.
 - Le rincer avec très peu d'eau dans un récipient ; laisser cette eau s'évaporer.
 - Le résidu sec peut alors être jeté normalement à la poubelle.
 - Bien refermer l'emballage après l'usage.
 - Ne pas rejeter les résidus à l'égout.
 - Déposer le contenant vide à la déchetterie.

SÉCHAGE, DURCISSEMENT ET MISE EN SERVICE

- Séchage hors poussières : 45 minutes dans des conditions normales.
- Séchage «égrenable/recouvrable» : 4 heures dans des conditions normales.
- Ne pas dépasser 24 heures entre les couches.
- Dureté définitive : 8 à 10 jours.
- Trafic léger : 24 heures environ, dans des conditions normales.
- Occupation des lieux : pendant les 10 premiers jours prendre quelques précautions : ne pas couvrir (bâches de protection), ne pas disposer de tapis sur le parquet vitrifié. Ne pas déplacer de meubles lourds. Dépoussiérer avec un aspirateur ou un balai (ne pas utiliser de textiles imprégnés).
- Par la suite : placer des protections adaptées (feutre) sous les pieds des tables et chaises. Si nécessaire, un paillason de qualité placé à l'entrée de la pièce retiendra poussières et gravillons. Ne pas laisser d'eau ou d'autres liquides stagner sur votre parquet vitrifié (bien isoler les pots de fleurs).

RENDEMENT

- 10 m² au litre par couche.

CONSERVATION

- INTENSIV® (Comp. A) : stocker à l'abri du gel (attention au stockage dans les véhicules).
- DURCISSEUR AQUA PRO (Comp. B) : ne craint pas le gel.
- Reboucher soigneusement les 2 composants après utilisation. IMPORTANT : il est recommandé d'essuyer le col du flacon de Durcisseur, afin que le produit ne colle pas le bouchon.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

- INTENSIV® facilite l'entretien de tous les parquets, planchers et escaliers en bois.
- Dépoussiérer régulièrement avec un aspirateur ou un balai.
- De temps à autre, balayage humide, avec un matériel bien essoré et jamais ruisselant. Les taches et traces ponctuelles seront aisément éliminées avec LAGOON® BLANCHON, le NETTOYANT LISABRIL BLANCHON ou un détergent neutre (à concentration normale d'utilisation).
- IMPORTANT : attendre 10 jours pour la première intervention, afin qu'INTENSIV® sèche parfaitement à cœur.
- PROSCRIRE : monobrosse, balai à franges, lustrants siliconés, produits ammoniacés ou détergents abrasifs, etc., c'est-à-dire tous les matériels et produits susceptibles de donner du glissant et du brillant.
- Les parquets vitrifiés avec INTENSIV® et soumis à un trafic important seront entretenus rationnellement avec les RÉNOVATEUR MÉTALLISANT MAT ou SATINÉ et le NETTOYANT LISABRIL (cf. les Fiches Techniques de ces produits). La fréquence de cet entretien dépend du trafic des locaux.
- Sur INTENSIV® Mat n'utiliser que le RÉNOVATEUR MÉTALLISANT MAT, LAGOON® ou le NETTOYANT LISABRIL afin de ne pas modifier l'aspect initial. De même, sur INTENSIV® Effet Invisible, Ultra-Mat et Effet Nature, seuls LAGOON® et le NETTOYANT LISABRIL sont recommandés.

RÉNOVATION

- Toute rénovation avec INTENSIV® d'une ancienne vitrification ne doit se réaliser qu'après une remise à nu du bois (cf. § PRÉPARATION DES SUPPORTS et ANNEXE*).

DONNÉES TECHNIQUES

DESTINATION	VITRIFICATEUR POUR PARQUETS, PLANCHERS ET ESCALIERS
TYPE DE RÉSINES	Comp. A : polyuréthanes en phase aqueuse - Comp. B : polyuréthanes hydrodiluable
CLASSIFICATION AFNOR	Famille 1, classe 6a2
DENSITÉ	1,03 (à 20°C, selon NF T 30020)
VISCOSITÉ	BROOKFIELD (Tige 2, Vitesse 100 trs/min. à 20°C) - Comp. A : 170 à 220 centipoises selon aspect - Comp. B : 400 centipoises
INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	Se reporter aux Fiches de Données de Sécurité (FDS) correspondantes (disponibles sur www.blanchon.com ou sur www.quickfds.com). Comp B : Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.
MÉLANGE ET CATALYSE	9 volumes d'INTENSIV® Comp. A + 1 volume d'INTENSIV® Comp. B
PONÇABILITÉ - RECOUVRABILITÉ	4 heures selon température et degré hygrométrique
PRÉCAUTIONS D'EMPLOI	Ne pas appliquer en-dessous de 12°C. Ne pas laisser à la portée des enfants
RÉSISTANCE À L'ABRASION TABER	Perte de poids : 20 mg (meules CS 10, 1000 trs, 1 kg)
RÉSISTANCE AUX CHOCS	> 50 cm (mandrin de 400 g) (selon NF T 30039)
RÉSISTANCE À LA RAYURE	Crayon 7H
RÉSISTANCE AUX PRODUITS MÉNAGERS	Huile végétale, alcool 40°, eau, café, thé, encre : RAS après 3 heures d'exposition (après 10 jours de séchage, selon NF T 30053). Proscrire les produits ammoniacés

*ANNEXE : PONÇAGE D'UN PARQUET À LA MACHINE

- Il s'effectue à l'aide d'une ponceuse à parquet, d'une bordeuse pour les bords et d'un racloir pour les angles.
- La ponceuse à parquet s'utilise dans le sens du bois et, si possible, dans le sens de la lumière.
- Progresser régulièrement pour traiter toute la surface de manière identique.
- 1^{er} passage : gros grains (24, 30 ou 36) pour mettre le parquet à nu et l'aplanir.
- 2^e passage : grains moyens (50 ou 60) pour régulariser la surface.

- 3^e passage : grains fins impératifs (100 ou 120) pour l'assurance d'une belle finition.
- Réaliser le pourtour de la pièce (bordeuse et racloir).
- Le polissage avec une monobrosse équipée d'une grille abrasive (100 ou 120) parfait la préparation de surface, en particulier sur des parquets présentant des alternances de fil : mosaïque, chevron, bâton rompu, Point de Hongrie, etc.
- Dépoussiérer soigneusement à l'aide d'un aspirateur puissant (surface à vitrifier ainsi que plinthes, rebords de fenêtres et radiateurs).

Fiche Technique validée par le Service Technique et diffusée en février 2018.

Conçu, mis au point et fabriqué en France.

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif.

Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits.

Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures.

50 8^{ème} Rue - CS 60019
69800 SAINT-PRIEST CEDEX
Tél. 04 72 89 06 06 - Fax : 04 37 54 24 21
Export Lines: Tél. : + 33 (0) 472 89 06 09
Fax : + 33 (0) 472 89 06 02

Blanchon

BLANCHON SAS - Société par Actions Simplifiée au capital de 4 258 258 €
RCS LYON 390 112 886 - APE 2030 Z - e-mail : blanchon@blanchon.com
Site internet : www.blanchon.com